

**Lieu de décès , lieu de résidence et lieu d'inhumation :  
Etude à partir du registre des pompes funèbres de la commune d'Oran.  
Année 2010.**

**Mme BENABDALLAH Fatiha**

Maitre de Conférences A

Département de Démographie Faculté des Sciences Sociales

Université d'Oran2

E –mail : [fatihabena493@gmail.com](mailto:fatihabena493@gmail.com)

### Résumé

En Algérie, les seules données régionales disponibles concernant la mortalité sont celles relatives au lieu d'enregistrement des décès, la ventilation étant faite selon la wilaya ; or cette présentation des données statistiques ne permet nullement de se faire une idée réelle de l'ampleur de la mortalité dans chaque région ni de procéder au calcul des différents indicateurs relatifs à la mortalité. L'occurrence des décès pouvant survenir dans des lieux différents de ceux où les personnes résident habituellement, du fait de l'augmentation de la proportion des décès survenant dans des structures sanitaires ou du fait des accidents de la route, fait que le décalage est d'autant plus important que ces événements deviennent plus fréquents. Par ailleurs, le lieu d'inhumation peut différer également du lieu de résidence et/ ou du lieu du décès. Cette question n'ayant jamais été abordée, il nous a paru intéressant de l'aborder. La commune d'Oran présente à cet effet un exemple typique des agglomérations où la concentration des infrastructures sanitaires constitue un facteur explicatif de l'importance des décès non domiciliés (c'est-à-dire touchant des personnes qui ne résident pas dans la commune). Dans cet article nous avons essayé d'estimer l'importance des décalages entre les trois lieux : celui du décès, celui de la résidence et celui de l'inhumation.

**Mots-Clés:** décès, inhumation, cimetière, domiciliation, Oran

### Introduction

Le lieu d'inhumation constitue pour de nombreuses personnes une importance capitale, qu'il s'agisse de leur propre personne ou de celle de leurs proches parents ; de nombreuses considérations sont à l'origine de ce choix ou de préférences, soit de la part des défunts eux-mêmes, exprimés ou non durant leur vie, soit de celles de leurs proches. Ces préférences sont essentiellement d'ordre affectif, culturel ou religieux comme par exemple le cas de parents désirant être enterrés près de leurs enfants, ou de couples souhaitant être proches même après la mort ou d'immigrés dans les pays de culture et ou de religion différentes, comme le montrent certaines études<sup>1</sup>.

Dans un article précédent, nous avons attiré l'attention sur un problème majeur affectant les données régionales sur la mortalité en Algérie, à savoir celui de la non correspondance entre le lieu du décès et le lieu de résidence dans une proportion plus ou moins grande selon les localités<sup>2</sup>. Les centres urbains, dotés d'infrastructures sanitaires spécialisées comme Oran ou Alger enregistrent en effet un nombre de décès nettement plus important du fait de décès de personnes non résidentes (décès non domiciliés). Cette situation affecte grandement les statistiques de mortalité régionale et retentissent négativement sur le calcul des taux de mortalité générale, de l'espérance de vie ainsi que celui des taux de mortalité par âge et par sexe. Cette question a été soulevée depuis longtemps par bon nombre de chercheurs démographes<sup>3</sup> et de responsables de services statistiques<sup>4</sup>.

Dans cet article, nous abordons un thème toujours en relation avec la question de la non correspondance entre le lieu de décès et le lieu de résidence mais en y intégrant le lieu d'inhumation.

<sup>1</sup>ATTIAS-DONFUT C. WOLFF F. –C., (2005) « Le lieu d'enterrement des personnes nées hors de France », in Population, 60(5-6), P 813-P836.Paris.

<sup>2</sup> BENABDALLAH F. (2009) « La non-redomiciliation des décès et ses effets sur l'étude de la mortalité à l'échelle régionale : le cas de la commune d'Oran », in journal d'Epidémiologie et de Santé Publique, JESP, N°2, Février, Editions Dar EL Gharb.

<sup>3</sup>Henry L. (1984) « Démographie : Analyse et modèles », Editions de l'Institut National d'Etudes Démographiques, (INED) (2eme édition) Paris.

TABUTIN D., (1984) La collecte des données en Démographie, méthodes, organisation et exploitation, Université Catholique de Louvain, Ordina Editions

VALLIN J. (1985), Présentation et analyse critique des sources statistiques, in Manuel d'analyse de la mortalité, sous la direction de Roland PRESSAT, Institut national d'études démographiques(INED), Organisation mondiale de la santé (OMS),164pages.

<sup>4</sup>KERKOUB M. (1974), L'état civil en Algérie, direction des statistiques, Oran page 11.

### Source de données

Le registre d'inhumation des pompes funèbres de la commune d'Oran a constitué la source essentielle des résultats présentés dans cette étude. L'exploitation des informations consignées sur ce registre ont concerné l'ensemble des demandes de permis d'inhumation enregistrées durant l'année 2010 (du 1er janvier au 31 décembre). Ce travail a été effectué dans le cadre de la préparation d'un mémoire de fin de licence encadré par nos soins<sup>5</sup> et faisant suite à d'autres travaux effectués sur les registres de décès de l'état civil de la commune d'Oran pour les années 1996 à 2000 et 1999 à 2001, le premier a traité des décès relatifs aux enfants de six à treize ans<sup>6</sup> et le deuxième a concerné la totalité des décès enregistrés durant la période de trois années (du 1er janvier 1999 au 31 décembre 2001)<sup>7</sup>.

Les informations consignées sur le registre d'inhumation concernent :

- le numéro d'ordre du décès (le premier survenu étant celui enregistré depuis la première minute après l'entrée de la nouvelle année et le dernier celui ayant lieu à la dernière minute de l'année écoulée),
- le numéro du permis d'inhumer,
- la date de décès
- L'âge et le sexe de la personne décédée,
- la date d'inhumation,
- Le lieu de décès (lieu administratif)
  - le lieu de décès (commune, wilaya ou Etranger),
- Le lieu domicile, hôpital,...
  - le lieu de résidence,
  - le lieu d'inhumation.

### 1. Le lieu de survenue du décès

Parmi les 5457 demandes de permis d'inhumation enregistrées durant la période s'étendant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année 2010, 5328 concernaient des personnes décédées dans la commune d'Oran (soit 97,6% des cas). Les décès survenus hors de la commune, principalement dans des établissements sanitaires privés ou durant le transport de malades en général ou d'accidentés de la route, constituent 2,3% des cas (soit 125 décès) ; quatre cas de décès survenus à l'Etranger ont été répertoriés (un décès dans chacun des pays suivants : Cameroun, Chine, Espagne et France), il s'agit probablement de rapatriement de corps de personnes décédées à l'étranger. (Tableau n°1).

**Tableau n°1** : Lieu de survenue des décès. Ensemble des décès. Année 2010.

Lieu de décès	Eff	%
Commune d'Oran	5328	97,6
Hors de la commune	125	2,3
Etranger	4	0,1
<b>Ensemble</b>	<b>5457</b>	<b>100,0</b>

Source : Belkheir

Concernant les 125 décès survenus hors de la commune d'Oran, la majorité d'entre eux a eu lieu à Bir-El-Djir (soit 85%), dix décès sont survenus à Es-Sénia (8%), trois à Boutlélis et deux à Ain-El-Bya, le reste se distribuant, à égalité entre Ain-El-Turck, Misserghine, El-Kerma et Hassi-Mefsoukh (Tableau n°2).

**Tableau n°2** : Décès hors de la commune d'Oran selon le lieu de survenue du décès (2010)

Commune de résidence	Décès	
Bir -El- Djir	106	84.8
Es-Sénia	10	8.0
Ain -El-Turck	1	0.8

<sup>5</sup>BELKHEIR B « le lieu inhumation des décès survenus dans la commune d'Oran, étude à partir des registres d'inhumation de la commune, année 2010 », sous la direction de F. BENABDALLAH. Département de Démographie, Faculté des Sciences Sociales, Université d'Oran, Année universitaire 2010-2011.

<sup>6</sup>REGUIEG DJ. , « La mortalité des enfants (6-13 ans) et problèmes de domiciliation : Etude à partir de exploitation des registres des décès de l'état civil de la commune d'Oran, sous la direction de F. BENABDALLAH, Département de Démographie, Faculté des Sciences Sociales, Université d'Oran, Année universitaire 2002-2003.

<sup>7</sup>CHENNAFI F. 2005, « Le problème de la domiciliation des décès dans l'analyse de la mortalité selon des données de l'état civil : cas de la commune d'Oran, 1999-2001 », mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de Magister en Démographie, sous la direction M. SALHI et co-direction de F. BENABDALLAH, Département de Démographie, Faculté des Sciences Sociales, Université d'Oran, Année universitaire 2004-2005.

Boutlelis	3	2.4
Misserghine	1	0.8
El- Kerma	1	0.8
Ain- Biya	2	1.6
<b>Ensemble</b>	125	100.0

Source :Belkheir

## 2.Lieu de résidence (domiciliation) des personnes décédées

Plus des deux tiers des personnes décédées à Oran avaient leur résidence dans la même commune (soit 69.4 %), une personne sur dix est originaire de l'une des communes de la wilaya d'Oran ; les personnes résidant hors de la wilaya représentent 20% de l'ensemble des décès, soit une personne sur cinq. Ainsi les personnes décédées dans la commune d'Oran et qui n'y sont pas domiciliées proviennent pour les deux-tiers (soit 65,4%) de régions situées hors de la wilaya d'Oran et pour un tiers des communes se trouvant dans la même wilaya (33,5%) ; les décès concernant des personnes résidentes à l'Etranger représentent 1% seulement de l'ensemble des décès de non résidents et 0.3% du total des décès (soit 18cas) (Tableau n°3).

**Tableau n°3 : Lieu de résidence des personnes décédées. 2010**

Lieu de Résidence	Eff	%
Commune d'Oran	3788	69,4
Autres Communes (W d'Oran)	560	10,3
Hors Wilaya	1091	20,0
Etranger	18	0,3
<b>Ensemble</b>	5457	100,0

Source :Belkheir

Comparée aux résultats de l'étude de Chennafi, l'importance des décès non domiciliés dans la commune d'Oran en 2010 apparaît sensiblement plus importante par rapport à ce qui avait été observé pour les années 1999 - 2001<sup>8</sup>; on constate en effet que la part de ces décès est passée de 25,1% en 1999-2000 à 30,6% en 2010 (Tableau n°4).

**Tableau n°4 : Lieu de résidence des personnes décédées. (2010 et 1999-2001)**

Lieu de résidence	Eff .2010*	%	Eff .1999-2001**	%
Commune d'Oran	3788	69,4	10415	74,9
Hors commune	1669	30,6	3488	25,1
<b>Total</b>	5457	100,0	13903	100 ,0

Source :Etude \* Belkheir ,\*\*Chennafi

### 2.1.Lieu de résidence des personnes décédées à Oran et domiciliées dans les communes de la même wilaya

Les demandes de permis d'inhumer concernant les résidents de la wilaya d'Oran (hors- commune) proviennent essentiellement des régions environnantes. Les communes les plus représentées sont celles de Bir-El-Djir (15,4%), Sidi-Chahmi (12%), Hassi-Bounif (10,9) et Es-Sénia(10, 4%) ; à elles seules , ces quatre communes représentent près de la moitié des demandes de permis d'inhumer concernant l'ensemble des personnes décédées domiciliées dans les différentes communes de la wilaya (Tableau n°5).

**Tableau n°5 : Lieu de résidence des personnes décédées. Communes de la wilaya d'Oran. Année2010.**

Commune de résidence	Eff	%
Bir- El- Djir	86	15,4
Sidi- Chahmi	67	12,0
Hassi Bounif	61	10,9
Es-Senia	58	10,4
Arzew	43	7,7
Ain- El-Turck	32	5,7
Boutlelis	29	5,2
Misserghine	28	5,0

<sup>8</sup>CHENNAFI F., Op.cit.

El- Kerma	27	4,8
Bettioua	23	4,1
Oued Tlalat	18	3,2
Gdyel	14	2,5
Marsa el Kebir	13	2,3
Boufatis	12	2,1
Hassi Ben- Okba	10	1,8
Tafraoui	10	1,8
Communes autres Wilaya	29	5,2
<b>Ensemble</b>	<b>560</b>	<b>100,0</b>

Source :Belkheir

## 2.2. Lieu de résidence des personnes décédées domiciliées hors de la wilaya d’Oran

Pour les décès concernant les personnes domiciliées hors de la wilaya d’Oran (1091 cas) et qui constituent 20% de l’ensemble des décès enregistrés , trois wilaya recrutent, à elles seules, plus de la moitié des décès (53,7%) , la wilaya de Mascara venant en tête avec 21%des décès, Relizane avec 16,6% et Mostaganem avec 15,8% ; viennent ensuite, par ordre décroissant, les wilaya de Ain-Temouchent, Tiaret, Chlef, Sidi-Bel-Abbès, Tlemcen et Saida. Les autres wilaya comprennent principalement le Sud-Ouest (Adrar, Béchar, Tindouf, Al Bayadh, ). (Tableau n°6).

**Tableau 6 :** Lieu de résidence des personnes décédées domiciliées hors de la wilaya d’Oran(2010).

Wilaya de résidence	Eff	%
Mascara	233	21.4
Relizane	181	16.6
Mostaganem	172	15.8
A.Témouchent	101	9.3
Tiaret	94	8.6
Chlef	59	5.4
Sidi- Bel-Abbes	54	4.9
Tlemcen	54	4.9
Saida	48	4.4
Autre	95	8.7
<b>Total</b>	<b>1091</b>	<b>100.0</b>

Source :Belkheir

La similitude de la répartition des décès selon le lieu de résidence avec celle des deux précédentes études<sup>9</sup> est frappante (tableau n°7) ; ainsi, malgré le décalage dans le temps, la différence des effectifs et la durée d’observation, peu de variations sont perceptibles. Et ceci dans un ordre décroissant semblable. Cela ne fait que confirmer la régularité statistique des phénomènes humains , mis en évidence par les précurseurs de la démographie et des sciences sociales de manière générale au 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> siècles comme Sussmilch, Quételet et Durkheim.

**Tableau 7:** Lieu de résidence des personnes décédées dans la commune d’Oran dans les trois études.

Lieu de résidence	Décès 6-13ans * (1996-2000)		Ens des décès ** (1999-2001)		Décès 2010 ***	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Wilaya						
Mascara	68	21,4	466	19,1	233	20,0
Mostaganem	60	15,8	432	17,7	172	17,8
Relizane	47	16,6	340	13,9	181	13,9
Ain –Temouchent	20	09,3	241	9,9	101	5,9
Tiaret	34	8,6	192	7,9	94	10,1

<sup>9</sup>CHENNAFI F. et REGUIEG DJ. Op.cit.

Chlef	24	5,4	180	7,4	59	7,1
Sidi-Bel-Abbes	20	5,0	129	5,3	54	5,9
Tlemcen	16	5,0	120	4,9	54	4,7
Saida	12	4,4	89	3,7	48	3,6
Autre	25	8,7	251	10,3	95	0,07
Total	338	100,0	2 440	100,0	1091	100,0

Source : \* Reguieg, \*\*Chennafi , \*\*\*Belkhier

### 3.Le lieu d'occurrence des décès (milieu hospitalier/domicile)

Environ trois décès sur cinq (soit 59,5%) sont survenus dans une structure sanitaire et environ deux décès sur cinq (soit 38,2%) ont eu lieu à domicile, les décès survenus ailleurs (dans d'autres lieux, comme la voie publique ou durant le transport \*ne représentent que deux pour cent de l'ensemble des décès (soit 129 cas) (Tableau n°8).

Tableau n° 8: Lieu d'occurrence des décès (2010)

Lieu de décès	Eff	%
Milieu hospitalier	3245	59,5
Domicile	2083	38,2
Autre	129	2,3
<b>Ensemble</b>	<b>5457</b>	<b>100,0</b>

Source : Belkheir

La comparaison de ces résultats avec ceux révélés par l'étude effectuée par Chennafi pour les décès concernant les trois années 1999-2001 montre une légère augmentation de la part des décès survenus dans des structures sanitaires et donc une baisse de la part des décès à domicile. L'implantation du nouvel hôpital (E.H.U.) ainsi que la multiplication des cliniques privées est certainement à l'origine de cette augmentation et confirme ainsi ce qui est bien connu sur l'effet de la concentration des infrastructures sanitaires sur le gonflement du nombre des décès et des naissances dans les communes qui en sont dotées. (Tableau n°9).

Tableau n°9 : Lieu d'occurrence des décès .Comparaison entre les décès survenus en 2010 et en 1999-2001 .

Lieu d'occurrence des décès	Ens des décès(1999-2001)*		Décès 2010**	
	Eff	%	Eff	%
Milieu hospitalier	6986	50,6	3245	59,5
Domicile	6658	48,2	2083	38,2
Autre	159	1,2	129	2,3
<b>Ensemble</b>	<b>13803</b>	<b>100,0</b>	<b>5457</b>	<b>100,0</b>

Source :.Chennafi \*, Belkheir \*\*

### 4.Le lieu d'inhumation des personnes décédées

Si l'on considère l'ensemble des demandes des permis d'inhumer enregistrées par le service des pompes funèbres de la commune d'Oran , pour l'année 2010, quelque soit le lieu de résidence, 4304 (soit près de quatre décès sur cinq) l'ont été pour un enterrement au cimetière principal de la ville d'Oran (Ain-El- Baida ) ; par ailleurs neuf enterrements ont eu lieu au cimetière chrétien de la même ville. Les inhumations hors de la commune d'Oran ont concerné, pour un tiers, des cimetières situés dans les différentes communes de la wilaya d'Oran et pour les deux tiers ceux se trouvant hors de cette wilaya.(Tableau n°10)

Tableau n°10 : Lieu d'inhumation des personnes décédées (2010).

Cimetière	Eff	%
Ain El Beida	4304	78,9
Hors commune	411	7,5
Hors Wilaya	730	13,4
Cimetière chrétien	9	0,16
Hors Pays	4	0,05
<b>Ensemble</b>	<b>5457</b>	<b>100,0</b>

Source :Belkheir

Lieu de résidence	Lieu d'inhumation							
	Ain-El-Baida		Commune de wilaya d'Oran		Hors de la wilaya d'Oran		Ensemble	
	Eff	%	eff	%	eff	%	Eff	%
Commune d'Oran	3630		55		98		3783	4
Communes (W. d'Oran)	209		342		08		559	1
Hors wilaya	469		13		553		1035	56
Etranger								
Ensemble								

La proportion des enterrements dans la commune d'Oran varie cependant nettement avec le lieu de résidence des défunts.

#### 4.1.Lieu d'inhumation et lieu de résidence

##### 4.1.1.Les personnes résidentes dans la commune d'Oran

Sur les 3788 personnes décédées qui étaient domiciliées dans la commune d'Oran (qui constituent 69,4% de l'ensemble des demandes de permis d'inhumation), 3630 d'entre-elles ont été enterrées au cimetière d'Ain-El-Beida (soit 95,8%), 55 dans un cimetière hors de la commune (soit 1,4%) et 98 ont été inhumées hors de la wilaya d'Oran (soit 2,6%). Seules cinq personnes ont été enterrées hors du pays, il s'agit d'étrangers résidents dont le corps a été rapatrié.

Ces résultats montrent par ailleurs, qu'une proportion relativement élevée des enterrements au cimetière de Ain-El-Baida a concerné des personnes non résidentes dans la commune ou dans la wilaya d'Oran (tableau n°11).

**Tableau n°11: Lieu de résidence et lieu d'inhumation**

Source : BENABDALLAH

##### 4.1.2.Les résidents dans la wilaya d'Oran (hors de la commune)

Sur les 560 décès concernant des personnes domiciliées dans les différentes communes de la wilaya, 209 (sur 560) ont été inhumées au cimetière d'Ain-Beida (soit 37,3%), 342 personnes dans les cimetières de leurs communes de résidence (soit 61,1%) ; seulement 8 personnes ont été enterrées dans un cimetière hors de la wilaya et un cas hors du pays (Tableau n°12).

**Tableau n°12 : Lieu d'inhumation de personnes décédées selon leur lieu de résidence.**

(Personnes domiciliées dans les communes de la wilaya d'Oran) .Année 2010

Commune de résidence (Wilaya d'Oran)	Cimetière d'Ain-Baida	Cimetière Hors commune	Cimetière hors wilaya	Total
	Eff	Eff	Eff	eff
Bir- El- Djir	41	42	2	86*
Sidi- Chahmi	24	42	1	67
Hassi Bounif	15	46	-	61
Es-Senia	27	30	1	58
Arzew	15	27	1	43
Ain- El -Turck	10	21	1	32
Boutlelis	12	17	-	29
Misserghine	17	11	-	28
El- Kerma	10	17	-	27
Bettioua	6	17	-	23
Oued Tlelat	3	15	-	18
Gdyel	4	9	1	
Marsa- El- Kebir	6	7	-	
Boufatis	7	5	-	12
Hassi Ben Okba	4	6	-	10
Tafraoui	2	7	1	10
Hassi-Mefsoukh	1	6	-	7
ANÇOR	1	7	-	8
Bousfar	2	3	-	5
Ben-friha	-	2	-	2
Baraya	-	2	-	2
<b>Ensemble</b>	209	342	08	560

Source :BELKHIER B. et calcules personnelle

\*Dont une personne inhumée à l'étranger

#### 4.1.3 Les résidents hors de la wilaya d'Oran,

L'importance de la part des inhumations concernant les personnes résidentes hors de la wilaya apparaît à l'évidence, selon la wilaya de résidence, cette proportion varie de 27,8 % pour la wilaya de Tlemcen (valeur minimale) à 48,9% pour la wilaya de Tiaret (tableau n°13)

La fréquence relative des enterrements des personnes décédées (résidant hors des limites géographiques de la wilaya d'Oran) dans le cimetière principal de la ville d'Oran (Ain-Baida) varie sensiblement selon la proximité de la wilaya. D'une manière générale, les wilayas limitrophes sont celles où l'on observe les fréquences les plus importantes d'enterrements dans la même commune où est survenu le décès; Tiaret arrive en tête de liste avec Mostaganem et Ain-Témouchent, avec respectivement 48.9%, 47.7% et 47.5% suivies par les wilaya de Chlef, Saida et Mascara (45.8%, 41.7% et 41.2%), les wilaya de Bel-Abbes et de Tlemcen sont celles qui enregistrent les parts d'enterrements au même lieu de décès les moins importantes (35.2% et 27.8%).

**Tableau n°13 :** Lieu d'inhumation des décédés selon leur lieu de résidence.

Personnes domiciliées hors de la wilaya d'Oran .Année 2010

Source : BENABDALLAH

Il est intéressant de noter que les autres wilaya (Sud, Sud-est, Centre et Est), sont toutes représentées, avec des variations dans les effectifs des décédés, de même qu'on peut noter des différences assez nettes avec les wilaya limitrophes d'Oran, dans la part des inhumations au même lieu du décès (le cimetière principal de la commune d'Oran) ainsi sur les 96 personnes décédées, 25 ont été transportées pour être enterrées dans des cimetières se trouvant dans les wilaya de leurs résidences.

Wilaya de résidence	Lieu d'inhumation			Total
	Cimetière d'Ain-Baida	Cimetière hors commune d'Oran	Cimetière hors de la wilaya d'Oran	
Mascara	96	5	132	233
	41,2	2,1	56,7	100,0
Mostaganem	82	3	87	172
	47,7	1,7	50,6	100,0
Relizane	77	2	102	181
	42,5	1,1	56,4	100,0
A.Témouchent	48	1	52	101
	47,5	1,0	51,5	100,0
Tiaret	46	1	47	94
	48,9	1,1	50,0	100,0
Chlef	27	1	31	59
	45,8	1,7	52,5	100,0
Sidi- Bel-Abbes	19	-	35	54
	35,2	-	64,8	100,0
Tlemcen	15	-	39	54
	27,8	-	72,2	100,0
Saida	20	-	28	48
	41,7	-	58,3	100,0
<b>Total</b>	430	13	553	996
	43.2	1.3	55.5	100,0

#### Conclusion

Ce travail basé essentiellement sur les renseignements consignés sur le registre d'inhumation de la commune d'Oran durant l'année 2010, a permis de mettre en évidence l'importance du décalage qui peut exister entre le lieu de résidence, le lieu d'occurrence du décès et le lieu d'inhumation ; elle a permis, par ailleurs, d'estimer la part des décès enregistrés dans une localité dotée d'infrastructures sanitaires qui ne concernent pas seulement la population qui y réside de même que l'importance des enterrements dans le principal cimetière de la commune d'Oran (Ain-El-Beida).

Cette étude, menée à partir des seules statistiques des pompes funèbres, ne prétend nullement aborder le sujet des préférences à propos du lieu d'inhumation, mais décrit une situation en matière de pratiques, sans en connaître les motivations, les statistiques étant muettes à ce sujet. Derrière les résultats constatés se cachent autant des drames, des souffrances, des destins, des préférences, des motivations que des contraintes sociales, culturelles ou religieuses. Cette étude pourrait être le point de départ à des études anthropologiques qui seraient à même de révéler les déterminants essentiels du choix du lieu de sépulture, tant en ce qui concerne le défunt lui-même que celui de son entourage familial.

**Références**

- 1-ATTIAS-DONFUT C. WOLFF F. –C., (2005), « Le lieu d'enterrement des personnes nées hors de France », in Population, 60(5-6), P 813-P836.Paris.
- 2-BENABDALLAH F .,( 2009), « La non re-domiciliation des décès et ses effets sur l'étude de la mortalité à l'échelle régionale : le cas de la commune d'Oran », in Journal d'Epidémiologie et de Santé Publique ( JESP ) ,N°2,Février , Editions Dar EL Gharb .
- 3-Henry L., (1984), « Démographie : Analyse et modèles », Editions de l'Institut National d'Etudes Démographiques (INED), (2ème édition), Paris.
- 4-TABUTIN D., (1984), « La collecte des données en démographie, méthodes, organisation et exploitation », Université Catholique de Louvain, Ordina Editions.
- 5-VALLIN J., (1985), « Présentation et analyse critique des sources statistiques », in Manuel d'analyse de la mortalité, sous la direction de Roland PRESSAT, Institut National d'Etudes Démographiques (INED), Organisation Mondiale de la Santé (OMS),164pages.
- 6-KERKOUB M., (1974), « L'état civil en Algérie », Direction des statistiques, Oran.
- 7-BELKHEIR B ., (2011 ), « le lieu inhumation des décès survenus dans la commune d'Oran , étude à partir des registres d'inhumation de la commune , année 2010 », mémoire de fin d'étude pour l'obtention de la licence, sous la direction de F. BENABDALLAH, Département de Démographie, Faculté des Sciences Sociales , Université d'Oran, Année universitaire 2010-2011.
- 8-CHENNAFI F .,( 2005) , « Le problème de la domiciliation des décès dans l'analyse de la mortalité selon des données de l'état civil (cas de la commune d'Oran, 1999-2001) », mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de Magister en Démographie, sous la direction M. SALHI ,codirection de F. BENABDALLAH , Département de Démographie , Faculté des Sciences Sociales , Université d'Oran, Année universitaire 2004-2005.
- 9-REGUIEG DJ., (2003), « La mortalité des enfants de 6 à 13ans et problèmes de domiciliation : Etude à partir de l'exploitation du registre des décès de l'état civil de la commune d'Oran », mémoire de fin d'étude pour l'obtention de la licence, sous la direction de F. BENABDALLAH, Département de Démographie, Faculté des Sciences Sociales, Université d'Oran, Année universitaire 2002-2003.